

Compte – rendu réunion Comité de quartier « Cœur de Ville » du 7 juin 2018

Présents : Josette SAGNARD, Edith SALATHE, Claudine AUBRY, Martine LINDEMANN, Bruno De DIANOUS, Daniel SEGUIN, Maurice MERABET.

3 nouveaux arrivants viennent étoffer le comité de quartier « Cœur de Ville »

- Josette SAGNARD représentera le Resseguin qui n'avait pas d'interlocuteur
- Edith SALATHE (Le Courreau)
- François LACHAUD (Le Courreau)

Cela a été l'occasion de rappeler la méthode de travail du comité de quartier « Cœur de Ville »

Les réunions plénières prévues initialement avec une périodicité mensuelle se tiendront dorénavant tous les 2 mois. Le groupe a décidé de favoriser les groupes de travail restreints sur des thématiques précises. Chacun, selon sa situation géographique et son affinité vis-à-vis du thème traité pourra choisir.

Le groupe de travail « accessibilité centre-ville et attractivité » a donné ses conclusions il y a 3 mois. Il est prévu de les présenter à l'EPIC puis aux responsables d'atelier vitrine. En outre, lors de la réunion de l'atelier citoyen « attractivité et commerce » du 8 juin, quelques idées forces seront portées à la connaissance des participants. Il s'agit des freins à l'accessibilité (trottoirs...) de la propreté des espaces publics ; le transit des véhicules dans le centre-ville qui ne font que traverser sans qu'il y ait un arrêt.

La ville est relativement propre après le passage des employés municipaux. Néanmoins le nettoyage les jours de marché devrait être réalisé après le départ des forains.

Par contre le problème en amont n'est pas réglé ; certaines personnes continuent de jeter des papiers, bouteilles, cigarettes malgré la présence de poubelles à proximité.

Le groupe de travail « rue de la piscine » a lui aussi rendu ses conclusions. De nombreux écarts ont été réglés. Néanmoins il subsiste encore des incivilités « pénétration chez les particuliers en plein jour, décharge sauvage, bruit...).

Le groupe de travail « le Courreau » va quant à lui lancer une enquête. Il n'est pas prévu de faire des travaux lourds (assainissement) comme sur le cours des Platanes. Néanmoins le Maire a proposé au comité de quartier de faire des propositions réalisables (diminution des places de stationnement, amélioration de la sécurité, gestion de la vitesse des véhicules, accessibilité des piétons, cyclistes, PMR...). Le principe d'une enquête auprès des riverains a été acté. Par ailleurs afin d'étendre la consultation auprès des habitants transitant par le Courreau il a été décidé de déposer un autre modèle d'enquête chez certains commerçants.

Par ailleurs un accord a été décidé pour effectuer un état des lieux recensant les dysfonctionnements au quartier du Resseguin.

Il est fréquent que certains passages prennent le nom de « rue ». Il arrive que des livreurs qui programment le mot « rue » dans leur smartphone ne trouvent pas l'adresse. C'est le cas du passage Alphonse Daudet qui devrait être notifié sur le panneau en lieu et place de rue Alphonse Daudet.

Enfin, de nombreuses épiluchures jonchent les jardins du Resseguin et les lieux publics voisins. Des containers à compost pourraient être une solution adaptée.